Conférence 3

IA, PRATIQUES ET COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE DEMAIN : RENCONTRE ENTRE EMPLOYEURS ET ETUDIANTS

Le 29 avril 2026 avait lieu la troisième et dernière conférence-atelier du cycle « IA et ESS », organisé par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES). Cette troisième rencontre en partenariat avec l'Université d'Angers visait à questionner les enjeux de recrutement à l'aire de l'Intelligence artificielle (IA) et à comprendre les usages par les jeunes pour anticiper les éventuels écarts générationnels dans l'usage de ces outils. Cette synthèse revient sur les principaux enseignements et échanges de cet évenement.

NUMÉRIQUE ET MÉDIATIONS SOCIALES : TRAVAUX DE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRES

Avec l'accélération de la dématérialisation des démarches administratives, le recours aux outils numériques tend à devenir incontournable. Cela peut constituer un frein à l'accès aux droits sociaux pour une partie des publics qui n'ont pas accès aux équipements (ordinateur, connexion internet) et/ou ne disposent pas des compétences techniques nécessaires pour les utiliser. Nous parlons ici de "fracture numérique".

Pour Richard Gaillard, professeur de sociologie, la dématérialisation a également transformé les pratiques des travailleurs sociaux. Ils sont amenés à recourir de plus en plus aux outils numériques ce qui peut être perçu comme une contrainte, réduisant le temps consacré à la relation humaine et contribuant parfois à une **perte de sens au travail**.

L'émergence des intelligences artificielles génératives fait apparaître de nouvelles problématiques, notamment :

- le **risque de fuite des données personnelles** des personnes accompagnées lorsqu'un travailleur social les communique à un outil IA.
- Le **risque de biais** susceptibles d'influencer les réponses et les recommandations produites via utilisation de l'IA

Pour aller plus loin :

Simon Heichette, *Refaçonner le travail social par le numérique? Enjeux politiques et organisationnels*, 2026

Marcelo Pires-Negrão, *Les fragilités numériques dans le Maine-et-Loire*, 2024

REPENSER L'INTÉGRATION DES FUTURS SALARIÉS À L'ÈRE DE L'IA

Selon, Amelie Cordier, experte en IA et fondatrice de grain d'IA, une majorité des jeunes utilisent déjà l'IA ce qui soulève plusieurs enjeux. Le premier concerne la valeur des **compétences techniques** : si l'IA peut les prendre en charge, celles-ci perdent une partie de leur valeur.

> **IL FAUT GARDER NOTRE CAPACITÉ À REMETTRE EN CAUSE CE QUE PRODUIT L'IA**
> -AMELIE CORDIER, GRAINE D'IA

Se pose alors une question centrale : **à quoi former les jeunes** ? A ce sujet, Il a été souligné l'importance de former et d'entretenir l'**esprit critique** face aux réponses de l'IA. Un deuxième enjeu est celui de la **montée en compétences des juniors.** Certains tâches telles que la recherche d'informations ou la synthèse de document leur étaient habituellement attribuées.

Richard Gaillard, professeur de sociologie à l'Université d'Angers © 2026 | UDES

Dans la mesure où une partie de ces tâches sont absorbées par l'IA, comment anticiper la montée en compétence des juniors ?

Les échanges avec les étudiants ont montrés que la **qualité de vie au travail** reste une préoccupation majeure. Dans ce cas, l'employeur peut se questionner sur l'apport de l'outil dans la QVCT : si l'outil nous permet de libérer du temps, ce temps doit-il être réinvesti dans le production de plus de valeur ou dans la production de plus de sens ?

Pistes d'actions pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) à l'ère de l'IA

Amélie Cordier a proposé plusieurs pistes d'actions pour l'ESS pour penser nos usages de l'IA en lien avec nos valeurs :

- **Encourager la frugalité de l'IA :** utiliser des modèles plus petits, adaptés à des tâches précises, plutôt que de mobiliser systématiquement des modèles très puissants et très consommateurs de ressources. Pour Amélie Cordier, « réclamer la frugalité, c'est le seul moyen pour qu'elle apparaisse ».
- **Explorer la mutualisation des moyens au sein de l'ESS :** réfléchir collectivement à l'achat de puissance de calcul ou de matériel (ex : mutualiser l'usage d'un serveur)
- **Soutenir les programmes de recherche action** : des initiatives comme LaborIA, ou Limites Numériques permettent de mieux documenter les usages de l'IA, ses impacts et les conditions d'un déploiement plus responsable.
- **Réfléchir à des communs numériques pour l'ESS :** par exemple un outil open source mutualisé

Au-delà des seuls aspects techniques, ces enjeux invitent à interroger les choix collectifs liés au développement de l'IA : quels usages encourager, avec quels moyens, pour quels besoins et au service de quelles valeurs ?

POUR ETRE ATTRACTIVE, L'ESS DOIT-ELLE SE METTRE À L'IA?

Dans le cadre d'une battle animé par l'URIOPSS Pays de la Loire, Raphaëlle Merlet et Amélie Renard ont invité les participants à réfléchir sur le sujet suivant : *« Une structure de l'ESS qui n'utilise pas l'IA n'attire plus les salariés »*. Cet atelier a permis de faire émerger des arguments en faveur et en défaveur de l'utilisation de l'IA dans les structures de l'ESS.

Plusieurs arguements sont revenus, notamment le fait que ces outils peuvent permettre d**'optimiser certaines tâches** et de **réinvestir le temps gagné dans le collectif** et les missions à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à améliorer la **qualité de vie au travail.** La maîtrise de l'IA peut également devenir un **enjeu d'employabilité** pour les salariés, cette compétence étant mentionnée de plus en plus régulièrement dans les offres d'emploi.

Du côté des arguments en défaveur de l'IA, la question des tensions entre les valeurs défendues par l'ESS et l'usage de ces outils a été discutée. Les **impacts éthiques** et **environnementaux** de l'IA ont notamment été soulignés. Pour plusieurs participants, **l'intelligence collective** doit rester prioritaire face au développement de l'IA dans les structures de l'ESS.

Amélie Renard et Raphaelle Merlet de l'URIOPSS Pays de la Loire © 2026 | UDES

IA, EMPLOYABILITÉ ET FUTURS DU TRAVAIL : LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA MACIF

Guillaume Mesmin, directeur RH a présenté les mesures mises en place par La Macif. La mutuelle est à l'initiative de la chaire « IA pour un futur du travail désirable » visant à étudier l'intégration de l'IA dans le quotidien des salariés. Cette chaire permet à la Macif d'étudier l'IA pour mieux accompagner ses collaborateurs. Elle inclut une unité qui réunit des salariés volontaires pour partager leurs interrogations. La mutuelle a également mis en place un programme de formation avec la volonté de **faire monter tous les salariés en compétence et de garantir une certaine homogénéité dans la maîtrise des outils**, "quelles que soient leur génération, leur métier ou leur ancienneté dans l'entreprise". L'accès à l'outil d'IA interne est conditionné au suivi de la formation. Le recours à des outils d'IA extérieurs reste formellement interdit. La Macif cherche aussi à étudier les effets de l'IA sur les différents métiers. Directeur RH identifie que les usages, les besoins et les temps d'appropriation varient selon les fonctions.

> **« NE PAS UTILISER L'IA VA DEVENIR UNE QUESTION D'EMPLOYABILITÉ. »**
> GUILLAUME MESMIN, MACIF

TRAVAIL ET IA : IMPACTS ET NOUVEAUX ENJEUX POUR LES GÉNÉRATIONS DE L'ESS

Dans le cadre d'un atelier animé par l'APEC, étudiants et employeurs ont réfléchi autour de la question : comment favoriser une **collaboration positive entre les générations** sur le thème de l'IA ? Cet atelier a permis de faire remonter des éléments qui pourraient apparaître dans une **charte de l'IA** afin de cadrer les usages.

L'élaboration d'une charte de l'IA est d'autant plus pertinente que les **écarts de pratiques** peuvent être renforcés par des différences générationnelles. Cette démarche peut constituer un support de dialogue avec les salariés : elle permet de recenser les usages existants, d'identifier les besoins de formation, de discuter des pratiques à encourager ou à proscrire et de réfléchir collectivement à des cas concrets. Elle peut également favoriser la transmission des compétences entre générations et contribuer à construire une culture commune de l'IA au sein de la structure.

CONCLUSION DU CYCLE DE CONFÉRENCE

C'est à travers cette troisième conférence-atelier que le cycle IA et ESS touche à sa fin. Cette dernière rencontre, organisée en lien avec l'Université d'Angers, a permis aux employeurs d'échanger avec les étudiants sur leurs pratiques et de réfléchir aux attentes des futurs salariés à l'ère de l'IA, afin d'anticiper les changements à venir.

Au total, le cycle aura permis de rassembler une centaine d'employeurs intéressés par la question de l'IA et de son impact pour le secteur de l'Economie sociale et solidaire.

Les apports des intervenants et les retours des structures présentes lors des évènements ont permis de réaliser plusieurs constats : dans l'ESS, l'intelligence artificielle ne doit pas être envisagée uniquement comme un outil permettant de gagner du temps ou d'améliorer la productivité. Son déploiement soulève des questions relatives aux **conditions de travail**, aux **compétences**, à la **protection des données**, au **dialogue social** et aux **impacts environnementaux**. Pour les structures de l'ESS, l'enjeu est donc de **réfléchir collectivement à des usages responsables et cohérents avec nos valeurs**. Cela suppose de former tous les salariés, d'associer les différentes parties prenantes et de s'interroger sur la plus value réelle du recours à l'IA pour chaque usage afin que l'IA reste au service de l'humain et du projet social de la structure.

L'UDES poursuit son travail sur le sujet avec la publication prévue en octobre d'un document de synthèse et d'outillage sur l'IA dans le secteur de l'ESS à destination des employeurs et des branches professionnelles adhérentes de l'UDES. Cet outil sera disponible en ligne et recensera des outils utiles pour les structures.

À lire aussi sur le site de l'Udes :

- Cycle IA et ESS #1
- Cycle IA et ESS #2
- Cycle de conférence IA et ESS : article synthèse